

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
 AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VÖGLER
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse...	20 »	
L'étranger...	25 »	
Réclames...	50 »	

M. V. X.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

On aurait pu croire, hier, que la dépêche où nous annonçons les mesures par lesquelles le gouvernement français pensait remédier à la future grève des télégraphistes et téléphonistes était une plaisanterie. Mais M. Clémenceau et ses collègues pensent sérieusement aux pigeons voyageurs. Le ridicule ne tue plus en France. Il y a de quoi s'émerveiller de cette poste renouvelée du siège de Paris. Ce sera un service bien fait ! Le public, pour ses communications, va dépendre des pigeons de Clémenceau colombophile. L'organisation que se propose le gouvernement français fait songer au télégraphe du désert, avec les cous des girafes comme poteaux, illustré par les journaux comiques.

Les postiers en grève n'auront pas de peine à saboter le service concurrent : ils institueront le tir aux pigeons.

Le gouvernement des Jeunes-Turcs ne semble pas être à la hauteur de sa mission. Il a des soldats dévoués, et il ne les emploie pas à faire cesser les massacres en Asie-Mineure. Il n'a été capable jusqu'ici que d'imiter le procédé d'Abdul Hamid, qui, en présence de situations troublées, commençait par renforcer la censure des imprimés et empêchait la presse de s'occuper des grands événements du jour. Les Jeunes-Turcs ont supprimé un journal qui relatait les abominations commises en Asie-Mineure.

Le grand-vizir Hilmi pacha a envoyé dans tous les vilayets une circulaire notifiant sa nomination et demandant un prompt rétablissement de l'ordre. A quoi cette recommandation peut-elle servir si elle n'est pas appuyée par une démonstration militaire ? En Orient, le seul argument qui compte aux yeux des populations, c'est la force.

Le nouveau régime turc s'aperçoit qu'il y a une terrible fermentation chez les Vieux-Turcs, qui disent que la foi et les mœurs turques sont menacées par les idées des maîtres du jour. En cela, ils ne se trompent pas, et il ne faudrait pas se plaindre d'un changement si l'on ne tombait pas de mal en pire. Les Jeunes-Turcs sont sans religion et tout prêts, s'ils osaient, à adopter les procédés maçonniques de la lutte antireligieuse. Ils ont cependant l'hypocrisie de maintenir les usages coraniques. C'est ainsi qu'ils viennent d'interdire aux femmes de s'émanciper de la servitude qui consiste à ne jamais paraître en public sans être voilées.

Mais les sentiments novateurs antimahométans des Jeunes-Turcs se manifesteront malgré leur intention de les cacher. C'est là que les guettent les Vieux-Turcs, c'est-à-dire la grande masse populaire, qui pourrait facilement être soulevée par les prédications de sofas fanatiques.

Le parti des Jeunes-Turcs doit redouter aussi des dissensions intestines. Déjà on signale un désaccord entre le ministre et le président de la Chambre, qui s'est permis d'envoyer aux membres du cabinet une lettre les invitant à assister aux séances du Parlement. La façon dont cette invitation a été formulée est considérée par les ministres comme un empiétement sur le pouvoir exécutif et ils ont décidé de ne point s'y conformer.

Un désaccord encore plus grave, c'est celui qui existe entre le comité Union et Progrès, qui veut rester le gouvernement occulte, et le général Chewket pacha, le généralissime libérateur qui commande l'armée de Macédoine et qui a inscrit un nouveau chapitre à l'histoire de son pays : « Une seconde prise de Constantinople par les Turcs ». Chewket pacha veut

que, en témoignage du service rendu, on le laisse commander en maître, Un rien le pousserait à établir une dictature militaire, qui serait la fin de l'oligarchie du comité Union et Progrès.

On fait, dans le palais de Yildiz Kiosk, des découvertes intéressantes, qui servent à fixer pour la postérité les traits du caractère d'Abdul Hamid.

Ce sont toujours de nouveaux morceaux d'or. Ce qu'on a inventorié jusqu'ici en espèces et bijoux se monte à 700,000 livres turques, environ 16 millions de francs, et un certain nombre de coffres-forts n'ont pas encore été ouverts. Abdul Hamid n'avait pas, dans les banques européennes, une confiance sans bornes, ou plutôt il pratiquait excellentement la méthode de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier.

Il y a, pour les fureteurs de Yildiz Kiosk, des surprises étranges. On a ouvert une chambre verrouillée contenant une quantité de mannequins représentant Abdul Hamid dans tous ses différents costumes. A côté de ce musée d'antiquités, il y a le jardin des suppliques. On se souvient que, en 1876, le grand-vizir Midhat pacha proposa une constitution, celle que, forcé par les événements, Abdul Hamid octroya en juillet dernier.

Pour punir Midhat pacha d'avoir osé, par son projet, entamer le pouvoir absolu, Abdul Hamid le fit déporter à Taif en Arabie et étrangler par ses créatures. Le sultan ne voulut se dire certain de cette dernière opération que lorsqu'il eut reçu la tête du « Père de la Constitution ». On la lui envoya dans une cassette portant l'inscription suivante : « Ivoire japonais, objet d'art pour Sa Majesté Impériale le Sultan ». Abdul Hamid savoura beaucoup cette plaisanterie, et la cassette orna le jardin des suppliques.

Si les Jeunes-Turcs retrouvent le chef du grand patriote, ils feront bien de le mettre dans une vitrine de la Chambre pour que les députés se souviennent du sort qui les attend si la réaction reprend un jour le dessus.

Nous recevons, de source allemande, des renseignements intéressants sur la manière dont l'opinion d'Outre-Rhin envisage les événements de Constantinople et juge le parti des Jeunes-Turcs. On n'a pas eu peur de rappeler que l'empereur Guillaume avait été l'ami du sultan déposé, qu'Abdul Hamid avait comblé les Allemands de prévenances et leur avait accordé toutes sortes de facilités pour l'emploi de leurs capitaux. D'autre part, les Jeunes-Turcs, avec leur boycottage des marchandises autrichiennes, n'ont pas éveillé de sympathies en Allemagne. On les soupçonne à bon droit de manquer de maturité politique. On a décrit leur manière de terroriser le gouvernement officiel par leur gouvernement occulte. La révolte n'a donc pas paru surprenante. Et maintenant qu'ils ont rétabli leur autorité, on craint qu'ils ne se soient fait illusion sur l'aptitude de leurs compatriotes à jouer des mêmes droits que nos pays d'Europe. L'armée, sur laquelle ils s'appuient, est-elle si sûre que cela paraît ? Le corps qui a commencé la révolte ne venait-il pas de Salonique ? Il avait donc trahi son devoir militaire pour faire un coup d'Etat. Cela ne se renouvellera-t-il pas ? De plus, que ce soient des officiers qui dirigent ce mouvement, qui font des discours politiques, c'est une pensée qui répugne à la conception allemande.

Toutefois, si le succès couronne les efforts des Jeunes-Turcs, l'Allemagne sera la première à s'en réjouir. Si, dit-elle, le système de la corruption régnait dans l'empire ottoman, quand elle y fonda ses entreprises, ce n'est pas sa faute, et elle a tout à gagner à l'établissement d'un état de choses régulier. Les partisans de la liberté et du progrès en Turquie n'ont rien à

craindre pour leur patrie du côté de l'Allemagne. « Nous sommes les seuls en Europe, disait le chancelier à l'ouverture de cette session, qui n'avons rien pris à la Turquie et qui ne voulons rien lui prendre. »

Il est vrai que ce désintéressement est une conséquence de la situation géographique des deux pays. La vertu qui n'est pas exposée à la tentation n'est guère méritoire.

LA CONVENTION INTERNATIONALE DU GOTHARD

On nous écrit de Berne : Tandis que l'opinion suisse, dans l'attente de la publication du texte intégral de la convention internationale sur le rachat du Gothard, se montre en général fort réservée dans ses appréciations sur cet accord, nous voyons que l'attente ne soulève pas non plus un enthousiasme bien chaleureux en Italie, et, chose curieuse, en Allemagne.

Les milieux politiques italiens avaient fondé sur la conférence de Berne des espoirs si chimériques que l'on comprend sans grand effort le mécontentement de leurs journaux.

Les objections de la Gazette de Francfort, pour être plus inattendues, n'en sont pas moins curieuses. Le grand organe francfortois craint une concurrence aux produits allemands, en Suisse, de la part de l'industrie italienne. Ce journal oublie que la réduction des surtaxes de montagne n'a trait qu'aux tarifs de transit, et n'affecte en aucune façon, sauf en ce qui concerne les fruits du Midi, les tarifs italo-suisse.

Néanmoins, les indications de la Gazette de Francfort ne passeront point inaperçues. Elles ne manqueront pas d'attirer notre attention sur la différence du prix de la vie au nord et au sud des Alpes et sur les moyens propres à l'atténuer.

Le gouvernement français

Réveil d'énergie

Paris, le 6 mai.

Au retour de Canossa, écrit le Rappel. C'est trop dire. M. Clémenceau n'a fait à Nice aucune amende honorable. Il a cependant avoué certaines nécessités de gouvernement, et, depuis trois jours, il semble se réveiller d'un sommeil profond ou, si l'on veut, guérir de ce qu'un journal appelait, l'autre jour, sa neurasthénie.

M. Clémenceau endormi, languissant ou débouaillé, c'était de quoi surprendre et même déconcerter ceux d'entre nous qui se souvenaient de l'ancien, du combattif, du dégaîneur, jetant à tous venants des cartels. La grève des postiers nous avait montré dans notre président du Conseil, naguère altier, à l'occasion, et aux airs vainqueurs, un négociateur accommodant, d'un amour-propre traitable, capable de signer une capitulation. Necessité fait loi. Le chef du gouvernement s'était réveillé, sans doute, cette maxime. Hors d'état de combattre, il avait cédé. Méditait-il une revanche ?

Le réveil soudain de son énergie, après un mois d'inaction, le donnerait à croire. Inaction apparente. Avant de rengager la bataille, M. Clémenceau se préparait. De temps à autre, les socialistes dénonçaient ses apprêts de lutte. Dernièrement, l'Humanité publiait les révélations d'un électricien du génie sur l'éducation nouvelle donnée aux télégraphistes militaires, aptes désormais à manier tous les appareils. Ce matin, nous apprenons que des industriels, possesseurs, fabricants ou marchands d'automobiles, viennent d'être invités à dresser, pour le ministère de l'Intérieur, un état de leurs voitures, avec indications sur leur capacité et leur vitesse. Ils sont priés, en même temps, de faire savoir à quelles conditions ils les mettraient à la disposition du gouvernement. Voilà des préparatifs qui sentent la guerre prochaine.

Elle est dans l'air, en effet. Le gant que les postiers lui jetaient insolemment, dans des meetings, des interviews, des manifestes, M. Clémenceau, après avoir feint de ne pas l'apercevoir, vient de le relever. Pour des discours pareils à ceux qui, depuis des semaines, passaient impunis, des subordonnés de M. Simyan se sont vus cités, « à fin de révoation », devant le conseil de discipline. Tout d'abord, ils étaient sept. Ils se sont multipliés depuis. Les incidents du 1^{er} mai, au Central télégraphique et dans d'autres bureaux, ont fourni au pouvoir des occasions nouvelles de sévir. On comptait, avant-hier, quarante-sept postiers suspendus. Leur nombre vient d'augmenter encore, et parmi les agents frappés on

signale M. Lamarque, l'un des promoteurs actifs du mouvement syndicaliste. Donc, l'attitude gouvernementale a changé, et de la manière douce, ou plutôt de la manière faible, M. Clémenceau a passé brusquement à la manière forte.

Nous ne sommes pas de ceux qui l'en blâment. Ivres de leur victoire, les postiers avaient pris, à l'égard de l'autorité, un air de défi intolérable. On peut dire que la fin de leur grève n'avait pas été celle de leur révolte contre la discipline. S'ils avaient repris leur service, ils avaient manifesté sans cesse un esprit de fronde et d'insubordination, inacceptable au pouvoir le moins jaloux de ses droits. Trop est trop. Ils ont donné à M. Clémenceau barre sur eux, et l'opinion, cette fois, menace de leur être moins complaisante qu'elle ne le fut. Il y a à quelques jours, au Tivoli Vaux-Hall, un de leurs orateurs s'écriait : « Groupes-nous contre l'ennemi commun ! » Cet ennemi commun, qui est-ce ? L'Etat, apparemment. Qu'ils craignent que le public ne se sente visé en même temps que l'Etat, et à travers cette abstraction !

M. Clémenceau peut se flatter aussi d'avoir l'opinion pour lui contre la C.G.T., qu'il semble résolu à combattre. L'arrestation, à Rouen, du citoyen Marek, trésorier de la Confédération générale du travail et son envoyé auprès de l'Union des Chambres syndicales de la région, parait être, du moins, le commencement d'une action vigoureuse contre le syndicalisme révolutionnaire. Ce commencement aura-t-il une suite ? M. Clémenceau, plusieurs fois, s'est borné à esquiver des gestes. Achèvera-t-il celui-là ?

EN TURQUIE

Le sultan et l'Allemagne

Les journaux allemands publient le texte officiel des télégrammes échangés entre Guillaume II et le sultan Mehmed V. Le télégramme de l'empereur était ainsi conçu :

A l'occasion de l'avènement au trône de Votre Majesté, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour le bonheur de votre règne et celui du peuple ottoman.

La réponse du sultan a été la suivante : Je prie Votre Majesté d'accepter mes remerciements les plus sincères pour les vœux qu'elle a bien voulu m'adresser à l'occasion de mon avènement sur le trône de mes pères, et pour les nobles sentiments qu'elle exprime. Je prie le Ciel qu'il accorde à Votre Majesté un règne heureux, ainsi qu'à vos sujets la satisfaction et le contentement.

Le trésor de Yildiz-Kiosk

Suivant les journaux de Constantinople, la commission chargée de l'inventaire de Yildiz-Kiosk a découvert un rosaire (sorte de chapelet que les Turcs égrenent) qui vaut à lui seul 1,875,000 fr., ainsi que des papiers indiquant qu'Abdul Hamid a pour plus de 25 millions de francs en dépôt dans les banques étrangères.

En Asie-Mineure

La situation en Anatolie est très alarmante. Les troubles s'étendent dans de nouveaux districts. Les autorités locales sont compliquées des émeutiers et les troupes sont désorganisées. On signale d'horribles boucheries et aucune mesure n'est prise pour les arrêter.

Les Arméniens de Constantinople accusent notamment Adil bey, conseiller au ministère de l'Intérieur, d'avoir officiellement encouragé les massacres d'Adana.

La misère est très grande en Cilicie et l'on craint une épidémie de peste.

Edouard VII à Paris

Edouard VII, venant de Naples, et voyageant incognito sous le nom de duc de Lancastre, est arrivé mercredi soir à Paris.

A sa descente de wagon, le roi a été salué par sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, par M. Lépine, préfet de police.

Edouard VII s'est rendu à l'hôtel Bristol, place Vendôme, où il occupe un grand appartement du premier étage.

Dans la matinée d'hier, le roi a visité l'exposition des Cent-Portraits, aux Tuileries.

Le roi était vêtu d'une redingote et d'un gilet gris fer, d'un pantalon gris clair rayé aux plis latéraux. Il était coiffé d'un chapeau haut de forme, chaussé de bottines noires et ganté de gris perle. Sa cravate était à carreaux noir et blanc ; le plastron de la chemise, rose.

Ces détails sont très importants pour les fashionables, car le roi d'Angleterre a toujours donné le ton à l'élégance masculine.

Les P. T. T. français

A la suite de la démarche inutile faite hier jeudi au ministère de l'Intérieur par la délégation des postiers, les délégués du comité fédéral des postiers ont immédiatement transformé l'association en syndicat, qui compte déjà un millier d'adhérents.

Les ambulateurs postiers ont, de plus, dans une nouvelle réunion, hier jeudi, voté à l'unanimité le principe d'une grève générale, en laissant au comité fédéral le soin de la décréter au moment opportun. L'assemblée a, par acclamations unanimes, ratifié son acceptation de la formation d'un syndicat général des agents des P. T. T. Un délégué de Marseille a assuré l'assemblée que, si la grève générale était votée, les inscrits maritimes pourraient suivre le mouvement.

Les agents, sous-agents et ouvriers des P. T. T. de Toulouse et de Grenoble, réunis en assemblées générales, ont voté des ordres du jour revendiquant pour tous les fonctionnaires la liberté absolue d'exprimer leur opinion sur les affaires du pays et déclarant se solidariser avec leurs camarades de Paris inquiétés, pour faire aboutir les revendications du personnel postal.

Le Congrès du syndicat national des chemins de fer, réuni à Paris, s'est occupé hier jeudi, après midi, de l'affaire des postiers. Dès l'ouverture de la séance, un membre du personnel des P. T. T. a rappelé l'origine de la grève des postiers, et dit que ceux-ci demandent au personnel des chemins de fer de les soutenir dans le prochain mouvement. Ces dernières paroles furent couvertes par les applaudissements. Un ordre du jour a été adopté déclarant :

Les membres du syndicat national des chemins de fer, d'accord avec leurs camarades fonctionnaires, luttent pour le droit syndical et pour la liberté d'action, exprimant le désir que tous les employés des chemins de fer apportent le concours de leur solidarité aux travailleurs des postes.

C'est par acclamations que l'on a voté cet ordre du jour au milieu des applaudissements et des cris de : « A bas Simyan ».

La princesse de Hollande

Les nouvelles de la santé de la reine de Hollande et de la petite princesse continuent d'être excellentes. La reine a pu donner suite à son projet de nourrir elle-même sa fille. Elle a même repris en quelque mesure ses occupations royales et a commencé de signer quelques pièces urgentes.

Sont choisis comme parrains de la princesse Juliana les deux frères du prince consort et comme marraines les deux grand-mères, la princesse grande-duchesse de Baden, princesse mère de Wied et la princesse de Schwarzburg-Rudolstadt, princesse de Erbach-Schoenberg.

On a donc choisi seulement les membres les plus proches de la famille.

La crise ministérielle hongroise

Hier jeudi, François-Joseph a reçu, à Budapest, c'est-à-dire dans son château royal de Buda, le comte Dessewffy et M. Justh, présidents des deux Chambres. Puis ce sera le tour des chefs des trois partis parlementaires formant la coalition gouvernementale, à savoir : M. Kossuth et le comte Albert Apponyi pour le parti de l'indépendance ; le comte Andrássy et M. de Széll pour le parti constitutionnel ; enfin le comte Aladar Zichy et M. Etienne de Rakoczy pour le parti catholique populaire.

Tous ces personnages exposeront à l'empereur-roi leur opinion sur la situation politique et sur les voies et moyens qu'ils jugent les plus convenables pour résoudre les difficultés actuelles.

L'empereur-roi devant quitter Budapest le 12 mai, à cause de la prochaine visite de l'empereur d'Allemagne à Vienne, il est matériellement impossible, malgré la bonne volonté qui se manifeste dans les différentes sphères intéressées, que la crise puisse être résolue d'ici à mercredi prochain. La solution ne peut être attendue que pour la fin du mois courant.

Le baron d'Ehrenthal arrivera ce soir vendredi à Budapest et y passera deux ou trois jours.

D'après quelques journaux, sa présence se rattache à la crise ministérielle hongroise.

Explorateurs assassinés

On mande de Pékin au Times que les voyageurs allemands Brunhuber et Schmid ont été assassinés par les Skoskos, tribu indépendante de la vallée supérieure du Mekong. Les deux voyageurs auraient été assassinés à deux jours de marche de la ville de Weih-Si, dans le Yunnan.

Prisonniers au Vénézuéla

Un marin américain, évadé d'une prison du Vénézuéla, raconte que les officiers et l'équipage d'une baleinière américaine qui fit naufrage en janvier 1904 sur les côtes du Vénézuéla et dont on n'a plus entendu parler depuis, sont encore tous vivants. Ils sont entre les mains des autorités vénézuéliennes qui, sous le gouvernement de Castro, les avaient fait arrêter.

Réservistes austro-hongrois

D'après la Zeit de Vienne, les réservistes du recrutement du 15^{me} corps, en Bosnie, ne seront pas renvoyés tant que la situation politique dans les Balkans ne sera pas pleinement rassurante. Les 70 bataillons d'infanterie qui se trouvent actuellement dans les provinces annexées représentent une force d'environ 50,000 hommes.

Le prix du pain en Allemagne

Le Reichstag allemand a discuté hier jeudi une motion de M. Speck (Centre) portant introduction d'un impôt global progressif pour la grande minoterie. M. Kämpf, du parti populaire libéral, a déclaré être l'adversaire de tout impôt global.

M. Stauffer, de l'Union économique, a appuyé la motion Speck.

Nouvelles diverses

M. Isvolski, ministre des affaires étrangères de Russie, serait nommé ambassadeur à Rome, le prince Dolgoroukof, ambassadeur à Vienne, et M. Tcharikof deviendrait ministre des affaires étrangères.

La Douma a achevé de voter, dans une séance secrète mouvementée tenue hier jeudi, la loi sur le contingent de l'armée et de la marine, avec taxes sur les exemptés.

Les séances du Parlement danois ont pris fin hier jeudi. Les élections du Folketing auront lieu le 25 mai.

Le prince héritier allemand va faire un stage de quelques mois dans l'artillerie. Le prince héritier sera affecté à la batterie de l'escorte impériale dans laquelle Guillaume II avait fait son stage en 1836.

Le gouvernement anglais s'inscrit pour 250,000 fr. afin d'aider à l'achat du portrait de Christian de Danemark, par Holbein, que le duc de Norfolk est sur le point de vendre, et dont on lui offre 1,750,000 francs.

Confédération

Commission parlementaire.

La commission des chemins de fer du Conseil des Etats est convoquée à Berne pour le mercredi 12 mai.

Banque nationale.

Les taux d'escompte de la Banque nationale suisse sont sans changement. Escompte 3 %, avances sur titres 3 %, avances sur titres pour obligations dénoncées 3 %, avances sur or 1 %.

Le droit des eaux.

La commission des experts pour le projet sur les forces hydrauliques, actuellement réunie à Berne, a discuté l'avant-projet jusqu'à l'article 59 et a adopté les dispositions de détail sur l'expropriation et sur la constitution de syndicats pour l'exploitation des forces hydrauliques. Au paragraphe 40, qui traite des privilèges des communes, il a été stipulé que ces privilèges sont réservés à la Confédération en première ligne, sauf dans les cas où l'intérêt public des communes est en jeu. L'article relatif à la prolongation des concessions a été supprimé.

La révision des traitements

La commission permanente du conseil d'administration des C. F. F. se réunira vendredi 7 mai à Berne, en vue de reprendre la discussion du projet de révision de la loi sur les traitements.

Cantons

BERNE

Chez les conservateurs de Berne. — L'assemblée, très nombreuse, du parti conservateur de la ville de Berne a eu, hier soir jeudi, comme président, en remplacement de M. le professeur Graf, démissionnaire, M. le conseiller national Wyss. L'assemblée a décidé de porter, pour l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. de Fischer, M. Lindt, avocat.

Le feu au bureau fédéral de salubrité. — On nous écrit de Berne, en date de jeudi soir :

Vers 10 h. 1/2 du soir, le bruit courait en ville qu'un incendie avait éclaté au bureau fédéral de salubrité. Nous nous rendons à l'ancien bâtiment de l'Hôtel national, situé au Boulevard extérieur, qui disparaissait effectivement dans un nuage de fumée. L'incendie, à vrai dire, était localisé dans les caves, où il s'était attaqué à des caisses remplies de paille. Néanmoins il est fort heureux que le concierge ait fait sa ronde à 10 heures, car si le feu s'était étendu jusqu'au laboratoire, qui occupe le rez-de-chaussée une explosion, dont on ne peut apprécier les conséquences redoutables, n'eût pas manqué d'occasionner un sinistre.

Perdus dans la fumée, les pompiers eurent fort affaire à trouver le foyer de l'incendie, et ce n'est qu'à onze heures que l'on fut en mesure de passer à l'immersion du foyer. Dès lors la fumée diminua graduellement.

BALE

Le cas Mangold-Habegger au Grand Conseil. — Le Grand Conseil bâlois a repris, dans sa séance extraordinaire d'hier jeudi, la discussion de l'interpellation présentée il y a quelques jours par M. Köchlin sur l'attitude de MM. Zutt et David, conseillers d'Etat, dans l'affaire des officiers de police Mangold et Habegger.

Nous avons exposé jadis cette affaire. Deux officiers de police de Bâle soupçonnés d'avoir commis diverses indélicatesses dans l'exercice de leurs fonctions, avaient bénéficié d'une indulgence excessive de la part de leurs supérieurs, MM. Zutt et David. A la suite d'une enquête du président du gouvernement, M. Burckhardt-Schazmann, le ministère public fut nanti d'une plainte contre le capitaine de police Mangold pour abus de pouvoirs. D'où grand tapage dans la presse radicale, qui accusa le président du gouvernement, — un libéral-conservateur — d'avoir dénoncé à la justice deux de ses collègues. En réalité, le procureur général avait été amené à s'occuper de la gestion de MM. Zutt et David à la suite de l'enquête qu'il instruisait contre Mangold. Après plusieurs interpellations au Grand Conseil, cette affaire a eu hier son épilogue devant l'assemblée législative. Divers orateurs radicaux ont critiqué la manière d'agir du président du gouvernement et ont contesté qu'il ait eu le devoir de déposer une plainte en sa qualité de conseiller d'Etat.

M. Zutt, conseiller d'Etat, a défendu son attitude, qui lui a été dictée par des égards et des sentiments de clémence, mais sans mauvaise intention.

M. le Dr Schär, président du tribunal, démocrate, a critiqué la gestion du Conseil d'Etat, dans laquelle les différents départements ne sont pas assez en contact.

L'orateur a rappelé à ce propos ce qui s'est passé à Genève.

M. Burckhardt-Schazmann, président du Conseil d'Etat, a développé de nouveau et maintenu son point de vue.

La discussion a été interrompue à midi.

L'après-midi, le Grand Conseil a terminé les débats. Il a adopté par 71 voix contre 42 un ordre du jour présenté par M. le Dr Feigenwinter disant que le Conseil est satisfait d'avoir été renseigné sur l'attitude du gouvernement dans cette affaire et qu'il approuve les précédents de M. Burckhardt-Schazmann, président du Conseil d'Etat. L'incident est clos.

TESSIN

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a repris lundi sa session de printemps. La lecture et la discussion des rapports des différents départements ont absorbé toutes les séances jusqu'à hier jeudi.

Le Conseil a décidé de s'journer au mercredi 12 mai.

Les grèves. — On nous écrit : A Bellinzona, les peintres-gypseurs se sont mis en grève. Quelques désordres ont été provoqués par les grévistes, qui voulaient empêcher des ouvriers de continuer le travail.

A Lugano, la grève des maçons continue. Là aussi, les chômeurs ont essayé d'attenter à la liberté du travail en voulant imposer la grève aux ouvriers de la ligne Lugano-Tesserete. La gendarmerie a dû intervenir.

Une dépêche de ce matin annonce que quatre cents maçons ont adressé au Conseil d'Etat une demande d'intervention en vue de l'arbitrage dans la question de la grève.

La part du fisc. — Les héritiers du Dr Gabrini ont versé hier jeudi à la caisse cantonale une somme de 218,000 fr. pour impôt de succession et amende.

Echos de partout

LA CHASSE INTENSE

M. Roosevelt a montré, toute sa vie, qu'il était homme d'action. Fonctionnaire, soldat, député, président, on l'a vu ardent, combattif, et toujours sur la brèche; mais, rendu aux loisirs de l'existence privée, il se surpassa lui-même; on dirait qu'il n'a pris sa retraite que pour battre son propre record. On le signalait à Naples, il y a peu de jours. Le temps de traverser la Méditerranée, le canal, la mer Rouge, le temps de débarquer dans l'Afrique orientale anglaise, et déjà la nouvelle nous revenait d'Amérique qu'il avait tué cinq lions.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer : la rapidité d'information des journaux d'outre-mer, ou l'adresse infatigable du fils présidentiel qui frappe comme la foudre, ou l'attention courtoise du destin qui, dès le premier jour, jette cinq lions sous les balles de l'auguste voyageur. Gérard ni Bombonnel ne purent s'engouffrer d'un si brillant tableau, et Tartarin lui-même, dans ses nuits héroïques, ne rêvait point de ce paradis noir où les lions se lèvent par compagnies, comme chez nous les cailloux.

Les journaux de New-York ne sont pas tous d'accord dans le détail. Il semble que le merveilleux tienne en leurs récits plus de place que l'exactitude; ils renchérisent à l'envi; émulon bien estimable! Ne faut-il pas avant tout intéresser le lecteur? L'un rapporte que M. Roosevelt a terrassé de sa main trois lions et deux hommes, tandis que, respectueux de la hiérarchie, son fils Kermit abattait un lionceau et un jeune léopard. Un autre conte une histoire plus poignante. Un indigène, errant aux alentours de Nairobi, se trouva tout à coup face à face avec un gigantesque lion qui, terré sur le sable où il gisait sa venue, s'appretait à bondir et à le dévorer, quand une balle, partie d'un buisson, atteignit entre les yeux le formidable fauve qui roula mort sans avoir le temps de proférer même un rugissement. L'indigène se jeta aux genoux de son sauveur, qu'on a déjà reconnu. C'était M. Roosevelt. Aux compagnons qui le félicitaient, celui-ci répondit avec modestie que la bête offrait une large cible; mais M. F. C. Selous, le chasseur bien connu, n'en déclare pas moins que l'ex-président et son fils sont des tireurs

incomparables qui, depuis leur arrivée, n'ont pas perdu un coup de fusil.

Il y aurait lieu d'en concevoir de l'inquiétude pour l'avenir de la race léonine et de limiter à une ou deux par jour, comme cela se fait pour d'autres chasses, le nombre des victimes permises à ces Nemrods, si M. Roosevelt ne joignait à l'adresse une vertu plus rare, la modération. Un troisième journal annonce que, par pitié sans doute pour les fauves, il est parti hier à la recherche des girafes. Cette nouvelle sera bien accueillie dans le monde des lions.

MOT DE LA FIN

A la campagne : Une Parisienne aperçoit une paysanne qui porte sur sa tête un immense panier plat débordant de légumes. Et la Parisienne s'écrie : — Ah ! le joli chapeau !

FAITS DIVERS

ETRANGER

Les surprises d'un incendie. — A Eghien (France), un incendie a détruit une cahute faite d'un ancien wagon de chemin de fer, où habitait un marchand bien connu dans le pays, François Latcha, âgé de soixante-seize ans.

Le vieux Latcha, qui pratiquait l'avarice à l'extrême, avait réussi à amasser de quoi acheter près de trente-cinq mille francs en bonnes valeurs, aux côtés desquelles se trouvaient quatre mille sept cents francs en beaux louis d'or et seize cents francs en billets de banque.

Du sinistre, les pompiers ont réussi à sauver la majeure partie des pièces d'or. Mais tous les billets ont flambé.

SUISSE

Noyade d'enfant. — Hier soir, jeudi, un petit garçon de huit ans, nommé Vermot, de Corcelles (Neuchâtel), qui pêchait dans la Serrière, a été emporté par la rivière, très grosse ces jours-ci. Son corps n'a pu être retrouvé.

Fièvre aphteuse. — Le bulletin des épidémies annonce que, durant la semaine dernière, du 26 avril au 2 mai, il n'a été signalé en Suisse aucun cas de fièvre aphteuse. Dans les pays voisins également, la maladie a partout diminué.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION DE MAI 1909

Présidence de M. Louis Morard

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

Le Grand Conseil a approuvé hier matin les comptes des entreprises électriques de l'Etat.

M. Reichen, qui faisait les fonctions de rapporteur, a constaté avec satisfaction le résultat de l'exploitation. L'entreprise des Eaux et Forêts a produit un bénéfice net de 186,655 fr. 35. L'entreprise de Tussy-Hauterive a donné un bénéfice net de 193,272 fr. 55.

Voici quelques chiffres intéressants : Eaux et Forêts

Produit des abonnements d'eau 142,855 francs 35.

Produit des abonnements d'électricité 303,952 fr. 70.

Le produit des abonnements est en augmentation de 36,000 fr. par comparaison avec 1907.

Malheureusement, l'impossibilité où est l'Usine du Barrage de sulfure aux besoins de sa clientèle l'oblige d'emprunter de la force à Tussy-Hauterive. Elle a dû payer pour cette fourniture 84,505 fr. On sait que la création de l'Usine de l'Elberg a été résolue pour affranchir les Eaux et Forêts de cette dépendance. La somme des recettes d'exploitation

a été de 846,791 fr. 35. La somme des dépenses a été de 660,136 fr.

L'entreprise des Eaux et Forêts paie une somme de salaires de main d'œuvre pour les services d'électricité et d'eau de 170,000 fr.

Elle paie pour frais d'assurance et de traitement médical de ses ouvriers 4680 fr. La contribution de ceux-ci est de 1662 fr.

Le compte de construction des installations électriques s'élève à 1,484,386 francs.

Le compte d'établissement du service d'eau s'élève à 794,334 fr.

Il a été dépensé en 1908 : 91,000 fr. environ pour extension du réseau électrique ; 90,700 fr. pour l'établissement du nouveau réservoir du Güntzet ; 64,000 fr. pour l'installation du télégraphe de Pérolles.

La nouvelle usine en construction à l'Oelberg n'est pas comprise dans le compte ci-dessus.

Le capital de première dotation était de 1,100,000 fr. ; l'entreprise en paie l'intérêt à raison de 5 % ; une nouvelle dotation de 1,500,000 fr. a été votée l'an dernier.

On sait que les Eaux et Forêts constituent l'apanage de l'Université. Le produit net de l'entreprise est versé par 120,000 fr. à la caisse de notre établissement d'instruction supérieure.

Tussy-Hauterive

Produit des abonnements à la force électrique : 474,274 fr. 75.

Produit des abonnements à la lumière : 358,272 fr. 45.

Il y a augmentation de 86,918 fr. 05 par comparaison avec 1907.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 832,547 fr. 20; les dépenses à 639,274 fr. 65.

Le nombre des abonnés a passé de 5700 à 6200.

La somme des traitements et de la main-d'œuvre a été de 118,777 fr. 95.

Le sommaire du compte d'établissement au 31 décembre 1908 est de 11,928,106 fr.

Ce compte s'est accru de 333,288 fr. 25 par le fait de l'extension des réseaux secondaires.

Le capital de dotation s'élève à 11,300,000 fr., dont 3 millions rentés au 3 1/4 %, 5 millions au 3 1/2 % et 3,300,000 francs au 4 1/4 %.

L'actif s'élève à 12,363,134 fr. Le grand tunnel y entre pour 2,500,000 fr.; les lignes primaires pour 2 millions; les réseaux secondaires pour 3 millions.

Le passif est de 12,169,869 fr., capital de dotation et intérêts.

L'entreprise a amorti jusqu'ici une somme totale de 509,566 fr. 10. Elle a éteint le déficit des trois premiers exercices, par 174,495 fr.; le matériel et le mobilier de construction, par 240,000 fr.; et elle a commencé l'amortissement des frais généraux de construction par 95,000 fr.

L'entreprise a clos l'année 1908 avec un rentier d'abonnements individuels de 612,547 fr.; elle a ouvert l'année 1909 avec un rentier de 638,796 fr. On peut s'attendre à ce que la somme des abonnements atteigne 650,000 fr. à la fin de l'année. Les gros abonnements industriels produisent vraisemblablement 235,000 fr. Rendement total présumé de l'exploitation en 1909 : 885,000 fr.

Le bénéfice réalisé, la somme des amortissements opérés, les perspectives excellentes de rendement, ont grandement satisfait la commission, qui a exprimé son sentiment par la bouche de M. Reichen et de M. Michel.

M. Antoine Morard a signalé les économies de frais d'exploitation qui pourraient être réalisées par un contrôle sévère de l'emploi du temps du personnel. M. Cardinaux, directeur des Travaux

publics, a développé ensuite d'importantes considérations sur la régularisation de l'utilisation des forces hydrauliques. Nous en reparlerons demain.

Hier après midi, le Grand Conseil a fait une visite aux chantiers du tunnel et de l'usine de l'Oelberg. Cette inspection l'a vivement intéressé.

Séance du vendredi 7 mai

Le Grand Conseil a entendu ce matin la lecture d'une pétition de la commune de Fribourg demandant que les créances fiscales des communes soient mises au rang des créances privilégiées, comme celles de l'Etat.

Le Grand Conseil a approuvé les comptes du Collège (rapporteur, M. Robert Weck), et ceux de l'Asile de Marsens et de l'Institut agricole de Pérolles (rapporteur, M. Reichen).

Il a été donné lecture d'une pétition de l'Union cantonale des Arts et Métiers concernant le repos du dimanche.

Le Grand Conseil a procédé aux nominations suivantes :

M. Robert Weck a été confirmé comme juge cantonal à l'unanimité des voix.

Ont été nommés suppléants du Tribunal cantonal, en remplacement de MM. Louis Grand, décédé, et Deschenaux, conseiller d'Etat, MM. Victor Genoud, notaire, et Aloys Vonderwoerd, greffier.

M. Eugène Grand a été nommé membre de la commission d'économie publique en remplacement de M. Deschenaux. M. Emery a été confirmé comme chef de la Trésorerie d'Etat.

Sur rapport de M. Chassot, le Conseil vote une série de bills d'indemnité.

M. Torche rapporte sur la pétition de trente-sept communes demandant le rachat par l'Etat du pont de Corpataux.

M. Cardinaux, directeur des Travaux publics, accepte le renvoi de la pétition au Conseil d'Etat avec des réserves sur la question de droit.

MM. Léon Genoud, Michel, Reynold et Ducrest appuient la pétition.

M. Python, conseiller d'Etat, et M. Louis Morard font observer que le concessionnaire est au bénéfice d'un droit de propriété conditionnel et limité. Il ne lui est pas permis de fermer le pont à la circulation.

La pétition est renvoyée au Conseil d'Etat.

Sur rapport de M. Michel, MM. Treyer, docteur, et Muller-Chiffelle, imprimeur, reçoivent la naturalisation fribourgeoise.

Demain : Banque de l'Etat, bilan, divers.

Conseil d'Etat. — (Séance du 4 mai). — La démission de M. Bersot, Joseph, inspecteur du bétail à Villargiroud, est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Le Conseil autorise :

La paroisse de Domdidier à effectuer un emprunt et à lever un impôt ;

La commune de Favagny-le-Grand à emprunter ;

Celle de Wünnewyl à reconstruire un bâtiment et à employer dans ce but un capital disponible ;

Le conseil communal de Favagny-le-Grand à supprimer les foires qui étaient fixées pour cette localité au deuxième mercredi des mois de mai et d'octobre.

Conseil général de la ville de Fribourg. — Le conseil général de la ville de Fribourg s'est assemblé hier soir pour procéder au renouvellement de son bureau, à la réélection de la commission des comptes et pour donner son avis sur la question de l'emprunt de trois millions que le conseil communal projette de contracter.

Etaient présents, outre M. Weck, syndic, et MM. les conseillers commu-

naux Buclin, Paul Menoud, Romain Weck, Jungo, Bârdy et Fraisse, cinquante-huit membres du conseil général.

M. Piller, secrétaire de ville, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

M. le président explique qu'il est désirable, par la constitution du bureau, de s'en tenir au statu quo qui est basé sur la force numérique des partis. Outre le syndic-président, qui fait de droit partie du bureau, il propose donc d'y appeler deux conservateurs, un radical et un socialiste.

M. Schenker s'étonne que le Conseil général ne possède pas de règlement organique et déclare que ses compétences sont à la fois illusoires et mal définies.

M. Gross, avocat, se croit autorisé à déclarer que l'assemblée n'est pas disposée à maintenir le statu quo. Mais la majorité du Conseil ne tarde pas à lui donner tort, et l'on vote au scrutin secret sur la proposition de la présidence.

M. le syndic met de même aux voix la reconstitution de la commission examinatrice des comptes. Pendant que les scrutateurs font leur besogne, on attaque le morceau de résistance de la séance : l'emprunt de trois millions.

M. Romain Weck, directeur des finances communales, fait un exposé consciencieux de la question. Il montre la situation obérée de la ville et justifie le retard apporté à la conclusion de cet emprunt, retard dû à la rareté et à la cherté de l'argent. Les conditions du marché s'étant améliorées, la commission des finances communales a commencé, le 4 mars dernier, des négociations avec les banques de Fribourg. Ce n'est qu'après de légitimes hésitations que la somme de l'emprunt nécessaire a été fixée à trois millions. Le 18 mars, le comité des banques de la place répondit qu'il offrirait ladite somme au cours de 97. Sur le refus du Conseil communal de traiter au-dessous de 98, les banques élevèrent le cours à 97 1/2, puis, après de nouvelles instances de l'autorité communale, à 98. C'était le 10 avril.

Le lendemain, une nouvelle banque faisait savoir à l'autorité communale qu'elle assumerait l'emprunt à 98 1/4. Le Conseil communal en nautait aussitôt le comité des banques de Fribourg. Celui-ci répondit en priant la Direction des finances de la ville de se munir des autorisations nécessaires pour négocier et pouvoir conclure. D'où la convocation du Conseil général.

M. Romain Weck compare la situation de Fribourg et celle de Lausanne, cette dernière ville venant elle aussi de conclure un emprunt de dix millions. Cette comparaison n'était pas inutile. Elle convertit plus d'un hésitant. M. le Directeur des finances termine en assurant l'assemblée de la sollicitude scrupuleuse de l'autorité communale dans la gestion des deniers publics.

M. Schenker aimerait avoir dix jours devant lui afin de pouvoir étudier de près le projet d'emprunt.

M. Bettin se livre à de vives attaques contre la direction des finances communales.

M. le président rappelle à l'assemblée que l'emprunt n'est point conclu et que l'on en est encore à la période des négociations.

M. Zurkinden, serrurier, lit une lettre de M. Chassot, facteur aux télégraphes, par laquelle celui-ci se déclare, au nom du groupe socialiste, opposé à tout emprunt au-dessous du cours de 99 1/2 et au-dessus du taux de 4 %.

M. Gross reconnaît que le Conseil communal a choisi l'heure favorable pour emprunter. Mais il eût souhaité que le message du Conseil donnât des renseignements sur les conditions de l'emprunt et non seulement sur son

LA BAGUE D'OPALE

Par M. MARYAN

Elle dut prendre sur elle, quand elle entra, pour montrer quelque gêne à sa mère et à Mme Faury. Elles travaillaient ensemble dans l'avenue, près de la route et, un peu avant l'heure que l'on avait fixé pour son retour, Guyonne alla au-devant de lui à quelque distance. Il fut exact, ayant trouvé le docteur chez lui. Arrêtant la voiture, il fit monter la jeune fille près de lui, et mit le cheval au pas, afin d'avoir le temps de causer avec elle.

— J'ai vu ce médecin, dit-il sans préambule. C'est un vieil homme plein de routines, qui se targue de son expérience, et traite d'exagérations les procédés actuels de la science. Il a été appelé à Ploarnel, il y a un peu plus de deux ans, pour voir M^{lle} Thouvelier, qui, se croyant guérie par un séjour en Suisse, avait voulu connaître la Bretagne. Elle avait eu des crachements de sang, et, avant d'appeler son père, sa dame de compagnie désirait un avis médical. L'avis fut qu'elle n'avait jamais été guérie, que l'air de Ploarnel était trop humide pour elle, grâce aux prairies créées par M. Thouvelier, et qu'il fallait l'emmener au plus vite.

— Mais la désinfection ? — L'amiral haussa les épaules.

— Le docteur m'a déclaré n'avoir rien prescrit. Cela regardait M. Thouvelier, me dit-il, s'il donnait dans les nouvelles méthodes. Pour lui, il l'aurait faite par excès de prudence si on lui en avait parlé, bien qu'à son avis, un malade ne laisse pas la contagion derrière elle pour avoir vécu en été, pendant deux mois, dans une maison bien aérée.

— Il faut prendre tout de suite les mesures nécessaires, dit vivement Guyonne.

— Naturellement. Mais ne laissez pas votre mère ici pendant longtemps... Si vous le désirez, je donnerai des ordres pour qu'on transforme ces terrains au commencement de l'hiver.

— Que vous êtes bon !... Et verrez-vous aussi le notaire ?

— Après notre petit voyage à Brest, je vous le promets.

XIV

C'est une vraie diversion que le voyage à Brest et la soirée de la préfecture.

M^{lle} Lehard éprouve un mélange de douceur et de tristesse à revoir la ville où elle a été heureuse avec son mari, et essaie de réveiller les souvenirs d'enfant de Guyonne, en lui montrant la maison qu'elle habitait, le Champ de bataille et le Cours d'Ajot, où elle avait joué.

L'accueil du préfet et de sa femme avait été chaleureux ; d'autres amis du commandant Lehard venaient à sa veuve, et elle avait l'infinie consolation de constater qu'il n'était pas oublié.

L'amiral Faury se chargea de faire ce qu'il appelait l'éducation maritime de Guyonne, qui était venue habiter Paris très jeune encore.

— C'est une honte que la fille de Lehard n'ait pas encore mis le pied sur

un bateau, dit-il. Nous irons, vous et moi, demander à déjeuner à mon vieil ami l'amiral de Salmène, et je ne vous ferai grâce de rien dans la visite du cuirassé...

Ce fut pour Guyonne un plaisir infini. Il lui semblait prendre possession d'un sol natal, et les souvenirs un peu vagues de son enfance se précisaient dans ce milieu pittoresque. Elle aimait l'uniforme sobre et aisé des officiers, les cols bleus des matelots ; tout l'amusait et l'intéressait, et elle déclara qu'elle ferait volontiers une traversée dans la superbe appartement de l'amiral. Après le déjeuner, la visite continua. On lui montra le carré des officiers, où son apparition fit sensation, et elle passa le long des chambres, avec le regret de ne pouvoir pousser les portes ou soulever les portières qui cachaient sans doute des installations curieuses ou originales. Tout à coup, l'une de ces portières s'écarta brusquement, et un enseigne, qui sortait très vite, faillit heurter l'amiral Faury. Comme il s'excusait, très confus, celui-ci sourit et lui tendit la main.

— Tréhas ! Quoi ! vous êtes ici ! Ravi de revoir mon ancien aspirant de majorité...

Il demanda au jeune officier quelques renseignements rapides sur sa carrière, puis désigna Guyonne.

— Je veux vous présenter à la fille d'un de nos camarades, qui a été fauché prématurément... Guyonne, M. de Tréhas a été embarqué comme aspirant avec moi dans l'escadre de la Méditerranée, et j'ai gardé de lui le meilleur souvenir... M^{lle} Lehard... Dites donc, Tréhas, ajouta l'amiral, tandis que l'enseigne s'inclinait profondément, ma jeune amie meurt

d'envie de voir une chambre de bord, en dehors des appartements officiels de l'habit... Si la vôtre n'est pas trop mal rangée, est-il indiscret de l'y introduire ?

M. de Tréhas sourit. Il avait une figure frappante : des traits un peu maigres, accentués, énergiques, et un regard bleu qui prenait, par instants, une douceur presque enfantine.

Mademoiselle Lehard voudra bien excuser le désordre de ma chambre... j'aurais voulu qu'elle fût plus digne d'être vue, dit-il, soulevant la portière pour laisser entrer la jeune fille.

La chambre, dans ses petites dimensions, contenait les meubles très simples, réglementaires pour les officiers. La recherche ou la fantaisie étaient représentées par des étoffes algériennes jetées sur le lit et disposées en tentures, et deux ou trois porte-bouquets contenant des fleurs, ce luxe cher aux marins. Un crucifix en bois, évidemment ancien, était suspendu au-dessus du lit. Enfin, le bureau était chargé de papiers, et parmi celles-ci seulement régnait le désordre dont avait parlé l'officier.

— Je suis très obligé à M. de Tréhas de m'avoir permis d'entrer... Je suis curieux de tout ce qui me révèle quelque chose de l'existence de mon père, dit Guyonne de sa voix chaude.

— Eh bien, continuons notre visite, dit l'amiral. Si vous êtes libre, Tréhas, venez m'aider à faire l'éducation nautique de cette jeune personne.

M. de Tréhas se joignit à eux avec un empressement non dissimulé, et donna à la jeune fille les explications les plus claires.

— Ce n'est pas la première fois que vous voyez un cuirassé, Mademoiselle ?

— J'en ai vu dans mon enfance, mais mes souvenirs sont très vagues. Dans les dernières années de sa vie, mon père avait un poste au ministère... Mais il me semble vraiment être ici dans un milieu familier, ajouta-t-elle, avec son joli sourire, qui rappelait celui de sa mère.

Quand l'enseigne l'eut promené partout, et ne trouva plus de coin où il put la conduire, l'amiral Faury demanda le canot à vapeur qui devait les ramener à terre.

— Venez-vous ce soir à la préfecture ? demanda-t-il à M. de Tréhas.

— Certainement... Si j'osais solliciter une valise ? dit celui-ci, levant sur Guyonne son doux regard bleu. La première ?

La jeune fille s'inclina en souriant.

— Et le premier quadrille ?

— C'est cela dit, gaiement l'amiral, vous complétez ses notions maritimes en lui démontrant que les marins peuvent être d'excellents danseurs.

— Et si, demain, M^{lle} Lehard désirait visiter le cuirassé russe, amiral ?

— C'est une idée... Mais de bonne heure, alors, car nous repartons à la fin de la journée.

— Déjà ! Et pour... très loin d'ici ? — Non, pour un endroit très accessible, où les châteaux ne me défendent pas de recevoir mes amis, répondit l'amiral en riant.

— Un charmant garçon, dit-il

Nouvelles de la dernière heure

EN TURQUIE

Mesures gouvernementales

Constantinople, 7 mai.

Tewfik pacha rejoindra prochainement son poste d'ambassadeur à Londres.

Le gouvernement se propose de constituer des colonnes volantes chargées de pacifier les provinces asiatiques et de les purger de leurs éléments réactionnaires. Le Conseil de guerre qui va se rendre à Adana afin de juger les personnes responsables des récents massacres se compose d'officiers des corps d'armée de Macédoine.

Constantinople, 7 mai.

L'ambassadeur de Turquie à Rome, Ifakibey, nommé ministre de la justice, qui n'avait pas jusqu'ici accepté ce portefeuille, vient, sur les instances renouvelées du grand-vizir, de l'accepter définitivement.

Constantinople, 7 mai.

Des perquisitions ont été faites hier jeudi chez les portiers et les domestiques de Péra. On a trouvé des armes nombreuses et, dit-on, des bombes.

La culpabilité de l'ex-sultan

Constantinople, 7 mai.

On dit que le secrétaire de l'ex-sultan, Djavad, aurait avoué devant le conseil de guerre que les troubles de province devaient être attribués à Abdul Hamid. Les chefs du soulèvement militaire d'Erzeroum sont conduits ici pour répondre de leurs actes devant le Conseil de guerre. Kiamil pacha est gravement malade.

Les P. T. T. français

Paris, 7 mai.

Les employés du central télégraphique, réunis cette nuit ont également adhéré au principe de la grève, en laissant au comité fédéral le soin de fixer le moment de la déclaration.

Brest, 7 mai.

Une réunion, au cours de laquelle M. Nègre, instituteur révoqué, et M. Simonet, facteur révoqué, ont pris la parole, a eu lieu hier soir jeudi dans une salle privée. Deux cents fonctionnaires et ouvriers y assistaient. Les orateurs ont prononcé des discours violents contre le gouvernement et ont fait adopter par la majorité de l'assistance un ordre du jour de solidarité avec les postiers contre lesquels des sanctions ont été prises. Il ne s'est produit aucun incident à la sortie.

Marseille, 7 mai.

Dans une réunion tenue hier soir jeudi la section marseillaise de la fédération nationale des syndicats maritimes a voté un ordre du jour protestant avec indignation contre l'arrestation de Mark, trésorier de la C. G. T. et de Torton, secrétaire général de la bourse du travail de Rouen. Elle a adressé à ces derniers l'expression de sa plus vive sympathie et s'est rendue solidaire de leurs actes et paroles. Elle a protesté également contre les peines disciplinaires infligées aux militants des P. T. T. et les a félicités de leur courageuse attitude à l'égard de l'Etat patron et a décidé en outre que si, pour se défendre, leurs camarades des P. T. T. décidaient une nouvelle grève générale, la fédération se rendrait solidaire au premier appel.

La réunion a décidé qu'une assemblée générale sera convoquée dans la plus bref délai afin de prendre toutes dispositions utiles pour affirmer à la C. G. T. et aux fonctionnaires sa sympathie.

Lille, 7 mai.

La section de Lille de l'Association générale des P. T. T. réunie hier soir jeudi a approuvé la transformation en syndicat de l'A. G.

Paris, 7 mai.

Le Journal croit savoir que le gouvernement est décidé à agir avec la plus grande énergie. Il suspendra de leurs fonctions tous les membres du bureau du nouveau syndicat et les traduira devant le conseil de discipline aux fins de révocation. D'autre part, le Journal ajoute que, en cas de grève, le gouvernement ferait usage des mesures qu'il fit voter dernièrement par la Chambre et prononcerait immédiatement la révocation, sans jugement par le conseil de discipline.

Paris, 7 mai.

M. Clémenceau va beaucoup mieux, mais ne peut pas encore quitter son appartement. Dans l'après-midi d'hier jeudi, le président du conseil a eu, avec MM. Barthou et Briand, des conférences successives dans lesquelles la situation a été envisagée et des solutions arrêtées.

En ce qui concerne la transformation de l'Association générale des P. T. T. en syndicat, la loi étant formelle, le parquet va poursuivre, dès aujourd'hui, tous les membres du bureau du nouveau syndicat illégalement constitué, qui pourront être condamnés à des amendes; le syndicat sera dissous. Le conseil de discipline statuera samedi sur le cas des agents poursuivis, même si les représentants des agents démissionnaires ou les fonctionnaires poursuivis faisaient défaut.

Quant à l'éventualité d'une grève, les

résolutions du gouvernement sont arrêtées. Il y a une dizaine de jours, trente commissaires spéciaux se sont rendus dans les divers départements pour remettre, en mains propres, aux préfets, des instructions secrètes. A Paris, des précautions ont été prises et l'agitation n'aura pas le temps de prendre des allures révolutionnaires.

Paris, 7 mai.

L'Action croit pouvoir affirmer que le conseil de P. T. T. décidé en principe, éclatera dans deux ou trois jours. Elle ajoute que le bruit court que le gouvernement aurait accepté, pour le cas d'une grève postale, les offres d'une société privée, déjà constituée, qui assurerait par ses propres moyens, sous le contrôle de l'Etat, l'ensemble des services. M. Simeyan aurait fait prévenir les postulants reçus aux derniers examens d'avoir à se tenir à la disposition de l'Administration au premier appel.

Démonstration navale

Paris, 7 mai.

On télégraphie de Toulon au Petit Journal: On assure que le départ prochain de la deuxième division cuirassée de l'escadre de la Méditerranée, sous couleur de croisière sur les côtes de l'Algérie, du Maroc, de l'Espagne et du Portugal, sera en réalité une démonstration navale devant Tanger motivée par l'effervescence qui règne au Maroc.

Au Maroc

Londres, 7 mai.

On télégraphie de Fez au Times: La question de la rançon du caïd MacLean est réglée avec le sultan d'une façon satisfaisante. Erraisouli restituera 11,000 livres sur les 20,000 versées par le gouvernement anglais. De son côté, le sultan prendra possession de plusieurs immeubles situés à Tanger et appartenant à Erraisouli, qui représenteront une somme de 4,000 livres. Il versera en plus 5,000 livres. La banque d'Etat marocaine fournira les 9,000 livres en trois versements.

Cyclone en Portugal

Lisbonne, 7 mai.

Un cyclone soulevant des nuages opaques de poussière a causé des dégâts à la toiture et aux fenêtres des maisons. Un chaland a chaviré dans le Tage. Deux hommes se sont noyés.

Guillaume II en Russie

Saint-Petersbourg, 7 mai.

Sp. — Le bruit court dans les cercles diplomatiques qu'une visite de l'empereur Guillaume à Saint-Petersbourg serait imminente.

La grève de Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 7 mai.

La grève persiste, et un certain nombre d'ouvriers de chemin de fer adhèrent au mouvement. Les manifestations continuent; elles sont énergiquement réprimées par la police.

Les journaux disent que les recettes des douanes, qui atteignent en temps normal 400,000 piastres papier par jour, ont été mercredi de 57,000 piastres. La municipalité a pris des mesures pour que la viande et les denrées ne manquent pas.

La « Main Noire »

Blue-Field (Virginie occidentale), 7 mai.

La police, ayant eu vent d'un complot organisé par treize Italiens dans le but d'assassiner un de leurs compatriotes, et sa femme, à East-Vivian, a procédé à l'arrestation de 11 d'entre eux. Deux autres, ayant opposé de la résistance, ont été tués par la police. On croit que ces Italiens appartenaient à la bande de la « Main Noire ».

Dépêches diverses

Milan, 7 mai.

La grande fabrique de la société par actions Fioratto, à Vigodarzzer, a brûlé complètement. Les dommages dépassent un million de lires.

Dresde, 7 mai.

Une bande russe de voleurs internationaux a été arrêtée à Ostrau. Elle se composait de quatre hommes et de trois femmes et commettait depuis un an de nombreux vols sur les chemins de fer et dans les gares de la région frontrière de Russie, de Silésie et de Moravie.

SUISSE

Le frein continu

Berne, 7 mai.

La sous-commission nommée par la conférence internationale a consacré ses séances de mercredi après midi et d'hier matin jeudi à l'étude de la première partie des propositions présentées par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France et la Belgique, au sujet des conditions que doit remplir un frein continu pour les trains de marchandises.

Hier jeudi, après midi, les délégués ont examiné, en gare de Berne, un atelage automatique et un nouveau système de frein de l'ingénieur français Boirault.

Le crime du col de Balme

Sion, 7 mai.

De notre corresp. — Ce matin ont commencé à la Maison de Ville, à Sion, les débats de l'affaire Michaud.

M. de Chastonay, greffier de la Cour d'appel, donne lecture du dossier.

A 11 h. M. Dallyevs, procureur général, prend la parole.

Il conclut en demandant contre Michaud l'application de la peine de mort.

Les débats sont interrompus à midi. Il seront repris à 2 h.

Le verdict ne sera rendu que dans la soirée ou demain seulement.

Calendrier

SAMEDI 8 MAI

Apparition de saint MICHEL, Archange

Saint Michel est honoré comme le protecteur spécial de l'Eglise contre les attaques du démon. La fête de ce jour a été instituée en mémoire d'une apparition du saint Archange sur le mont Gargan, dans le royaume de Naples. Il indiqua à l'évêque de Siponto une grotte creusée en forme d'église, disant que ce lieu devait être consacré au culte de Dieu et de ses anges. Cette grotte, devenue un lieu de célèbre pèlerinage, fut illustrée par un grand nombre de miracles.

D. PLANCHEREL, géant.

Madame Emilie Zumwald et ses enfants, ainsi que leurs parents, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis ZUMWALD

leur cher époux, père, frère, beau-frère, cousin et parent, décédé le 5 mai, muni des secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu samedi 8 mai. Départ de la maison mortuaire, Beauregard, villa Rose, à 8 h. du matin. Office en l'église du Collège.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Monsieur et Madame Joseph Galley-Delaquis ont la profonde douleur de faire part à tous leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils

FRIDOLIN

décédé accidentellement à l'âge de 10 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu le dimanche 9 mai, à 2 h. 1/2 de l'après-midi. L'office funèbre sera célébré en l'église de Saint-Jean, le lendemain lundi, à 8 h. du matin.

Domicile mortuaire: Planche-Supérieure, N° 222.

R. I. P.

Emulsion SCOTT



Un enfant (Canton d'Appenzel), le 16 Avril 1908. "Pendant une année entière, ma fille Bertha a souffert de pauvreté du sang et en conséquence de faiblesse générale. J'ai fait usage de l'Emulsion SCOTT, et bientôt tous les symptômes de maladies disparurent; elle devint forte et se porte maintenant à merveille."

EMILIA ENRIKAS GASCHEWILL. L'Emulsion SCOTT est la seule qui possède une réputation bien établie d'enrichir le sang et de redonner la force aux enfants faibles comme aux grandes personnes. Ce pouvoir est dû aux produits purs et fins qui sont toujours choisis ainsi qu'à l'unique digestibilité garantie par le procédé sans rival de fabrication de SCOTT. L'Emulsion SCOTT est constamment guéri l'enfant alors que d'autres emulsions n'ont pas réussi. L'Emulsion qui ne fait jamais défaut est reconnaisable par le pécheur et son poisson sur son enveloppe.

sans rivale

Pris: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens. MM. Scott & Borne, Ltd., Chisago (Tessin) envoient gratis échantillon contre 20 cent. en timbre-poste.

Agriculteurs, artisans, particuliers

faites un essai avec le Vin blanc de raisins secs à 20 fr. Vin rouge (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à 27 fr. les 100 litres pris en gare de Morat, contre remboursement.

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables.

Echantillons gratuits et franco, Se recommande. H 534 F 429

OSCAR BOGGEN, à Morat.

déjà fait entendre à Fribourg il y a quelques années. Tous se réjouiront de la venue en notre ville de ce prêt, qui est incontestablement l'une des personnalités les plus marquantes de l'épiscopat français.

Après l'office solennel du matin, qui aura lieu à Saint-Nicolas, on annonce pour l'après-midi une séance à la Grenette; et ce sera le R. P. Mandoulet, qui, avec toute son autorité d'historien, prendra la parole et expliquera le fait, à la fois historique et merveilleux, de la délivrance de la France par Jeanne d'Arc.

Nous publierons sous peu le programme détaillé dès qu'il sera établi.

Université. — M. Paul Arcari, professeur à l'Université de Fribourg, a donné ces jours derniers des conférences littéraires très goûtées à Casale-Monferato, à Monza et à Gènes. Plusieurs journaux d'Italie ont saisi cette occasion d'exprimer leur sympathie à l'égard de l'Université de Fribourg.

Musique de Landwehr. — La musique de Landwehr est fort estimée, on le sait, dans la ville fédérale. On nous annonce qu'elle vient d'être priée d'accepter les fonctions de parrain de la nouvelle bannière que la Stadtmusik de Berne baptisera le dimanche 6 juin prochain, dans les jardins de l'Engel.

Le Corps de musique d'Elite, de Genève, la Concordia, de Zurich, et la Stadtmusik de Lucerne, fonctionneront comme parrains et marraines avec la Landwehr de Fribourg.

Ajoutons que cette dernière est invitée à donner un concert, le 30 mai, fête de la Pentecôte, au Kursaal de Berne.

Au théâtre. — Gros succès hier soir, au théâtre, pour la troupe viennoise d'opéra, avec Ein Walzertraum.

La représentation du Zigeunerbaron, annoncée pour demain, soir samedi, n'aura pas lieu. Par contre, à la demande générale du public, M. Steiner-Kaiser nous redonnera mercredi soir, 12 mai, la Lustige Witwe de F. Lehár.

Pour la location, s'adresser dès lundi, 10 mai, au magasin de musique, 29, rue de Lausanne.

Chate et mort. — Hier jeudi, vers 4 h. 1/2 de l'après-midi, un garçon de 10 ans du nom de Fridolin Galley, fils d'un employé aux Eaux et Forêts, demeurant à la Planche-Supérieure, à Fribourg, en voulant saisir un hanneton, est tombé du haut du rocher surplombant la Sarine à la Planche-Supérieure d'une hauteur d'environ 15 mètres.

Il n'a survécu qu'un quart d'heure; mais il a pu être administré.

Un ouvrier de la Fabrique de chaussures a traversé la Sarine à la nage, au péril de sa vie, pour arriver à l'endroit où l'enfant était tombé.

Concerts. — La Musique de Landwehr jouera sur les Places, dimanche 9 mai, de 11 heures à midi.

L'Union instrumentale fribourgeoise donnera un concert, dimanche, de 11 h. à midi, sur la Place des Ormeaux, et l'après-midi, dès 3 h., au jardin de Tivoli.

Fête de tir de Morat. — L'affiche de la fête de tir de Morat vient d'être placardée. Elle est due au pinceau de M. Boss, artiste peintre à Berne, et sa reproduction a été confiée à la maison Wolfensberger, de Zurich.

Elle représente à l'arrière-plan la ville de Morat avec ses antiques remparts. Les silhouettes gracieuses de leurs tours se profilent sur le bleu du lac et la ligne paisible de la crête du Mont Vuilly.

Au premier plan un bannet en costume du temps de la bataille de Morat invite les tireurs à la fête. Il est placé sur la colline du Bois Domingue, où jadis Charles le Téméraire avait dressé sa tente.

L'harmonie des couleurs est des plus réussies et témoigne d'un vrai talent artistique.

Sapeurs-pompiers. — Dimanche prochain, 9 mai, aura lieu à Courtepin un exercice régional de pompiers. La préfecture du district du Lac a assumé l'organisation administrative de cet exercice, tandis qu'elle a chargé de la direction technique le comité de la Société de sapeurs-pompiers du Lac. A cet exercice prendront part les pompiers des communes de Courtepin, Barberèche, Courmillens, Misery, Cornéród, Courtoin et Wallanried.

L'exercice, qui commencera à 1 h., sera terminé à 4 1/2 h. Il sera dirigé par M. le lieutenant-colonel Mul'eg, M. le préfet du district du Lac procédera à l'inspection du cours.

Tamponné par le train. — Hier soir, jeudi, à la gare de Lausanne, le mécanicien Charles Andree, du dépôt de Fribourg, voulut traverser les voies. Ebloui peut-être par le soleil couchant, le malheureux ne vit pas arriver le train de Morges ou crut avoir le temps de passer avant le train. Il fut tam-

ponné par la locomotive et traîné sur un espace de plusieurs mètres. On l'a relevé dans un triste état, la tête toute en sang et un bras cassé. Il a été transporté à l'Hôpital cantonal.

M. Charles Andree est d'origine bavaroise, mais a été élevé à Fribourg, où il a son domicile à Beauregard, avec sa femme et ses enfants. Il est âgé d'une cinquantaine d'années et compte vingt-sept ans de service aux chemins de fer. C'est un excellent employé.

A l'Hôpital cantonal de Lausanne, où nous venons de demander des nouvelles de M. Andree, on nous dit que son état est des plus graves. Le malheureux a le visage absolument réduit en bouillie.

Un accident de bicyclette.

Le jeune Fernand Monney, de Châbles, dont nous avons annoncé la mort l'autre jour, a été victime d'un accident de bicyclette. Il faisait dimanche après-midi une promenade avec le fils de son patron, dans les environs de Kestenholtz (Soleure), lorsqu'il alla buter contre une pierre. Jeté à bas de son vélo, le pauvre jeune homme donna violemment de la tête sur la chaussée. On le releva sans connaissance. Quelques heures plus tard il expira.

Fernand Monney appartenait à une très honorable famille de Châbles.

Statistique hôtelière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant le mois d'avril.

Suisse, 1645; Allemagne, 191; Angleterre, 67; Autriche-Hongrie, 9; Amérique, 9; Belgique, 4; Danemark, 3; Espagne, 9; France, 282; Hollande, 10; Italie, 93; Russie, 147; Turquie, 2; autres pays, 2. Total, 2499.

SOCIÉTÉS

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 9 1/4 h., répétition au local.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 1/4 h., répétition générale.

Union Instrumentale. — Répétition ce soir, vendredi, à 8 1/4 h., Hôtel du Chanois.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Samedi, 8 mai, à 8 1/4 h. du soir, réunion du comité au local habituel.

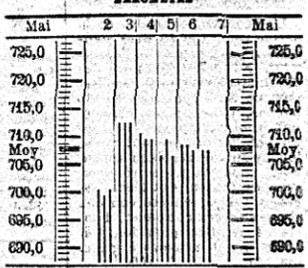
Société fédérale d'artillerie. — Dimanche, 9 mai, à 6 1/2 h. du matin, à l'Arсенal de Pérolles, exercices pour le concours de Soleure. A 10 h. du matin, aux Grand-Places, répétition et examen de tous les travaux du concours.

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes. — Séance, ce soir, vendredi, 7 mai, au local, Hôtel de l'Autruche, à 8 1/2 heures. — Tractanda: Affaires administratives. — Les constructions, en béton armé, à Messine, par M. Broillet, architecte. — Le godronnage des routes, par M. Salvvisger, entrepreneur. — Visite des travaux de l'Elberg.

Société fribourgeoise d'apiculture. — Assemblée des apiculteurs du district de la Broye, dimanche 9 mai, à 3 h., salle de l'école régionale, Dommidier. Tractanda: Conférence sur l'essaimage, par M. Colliard; nomination d'un membre du comité de district; visite de rucher.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg
Altitude 642m
Paris Longitude Est 49° 14'. Latitude Nord 43° 47' 33"
Du 7 mai 1909
BAROMÈTRES



THERMOMÈTRES C.

Mai	2	3	4	5	6	7	Mai
8 h. m.	5	3	5	5	7	7	8 h. m.
4 h. a.	5	5	7	10	9	12	4 h. a.
8 h. s.	4	5	7	10	13		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	67	67	67	75	67	60	8 h. m.
4 h. a.	67	54	60	60	67	60	4 h. a.
8 h. s.	34	34	48	48			8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h.: 15°
Température minim. dans les 24 h.: 2°
Eau tombée dans les 24 h.: — mm.

Etat du ciel: modéré.

Vent: Direction: N.-E.
Force: modéré.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich:

Température à 7 heures du matin, le 6 mai:

Paris	15°	Vienne	7°
Rome	10°	Hambourg	7°
Petersbourg	2°	Stockholm	6°

Conditions atmosphériques en Suisse ce matin, 7 mai, à 7 h.:

Très beau temps sur tout le plateau suisse, sauf couvert à Lucerne et Glaris. Brouillard à Göschenen.

Température maxima 15° à Lugano 10°.

7° sur les rives du Léman, Bâle, Ragaz, et Coire. 6° à partout ailleurs.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 7 mai, midi.

Quelques nuages à beau. Deux vers midi.

emploi. L'orateur, se livre néanmoins à une critique acerbe du projet et se perd dans des questions de détails qu'assombrissent ne le suit que d'une oreille fort distraite.

M. le président fait bonne et prompt justice des calculs fantaisistes de M. Gross. M. Ems, licencié en droit, place ici un châteleur plaidoyer en faveur du projet de route destiné à relier le quartier de l'Auge au Bourg. M. Jean Nidegger appuie énergiquement M. Ems.

M. Romain Weck se défend du reproche de contradiction qu'on a adressé à la Direction des finances communales. Celle-ci n'a fait que se conformer aux décisions du Conseil général et elle a débattu le projet d'emprunt aux conditions les plus économiques. M. Romain Weck donne ensuite lecture des propositions du comité des banques de Fribourg.

M. le syndic tient à répéter que ce ne sont là que des propositions, que le conseil communal s'efforcera de rendre plus favorables pour les finances de la ville. Le syndic des banques de la place, ajoute M. le président, nous a demandé de nous munir de l'autorisation du Conseil général. C'est cette autorisation, nécessaire pour continuer les négociations, que nous venons solliciter.

Pendant cette discussion, a eu lieu le dépouillement des bulletins pour l'élection du Bureau. Sont élus MM. Emile Bise, receveur, Wassmer, Mgr. Arthur Galley, imprimeur, et Auguste Chassot, facteur.

On passe au vote sur le principe de l'emprunt. Le Conseil général autorise, par toutes les voix contre une, le Conseil communal à engager des négociations en vue de contracter un emprunt de trois millions.

M. Python, conseiller d'Etat, comprend les hésitations de l'Assemblée en présence de la manière d'agir un peu précipitée de l'autorité communale. Néanmoins, il est d'avis qu'il ne faut pas marchandier la confiance que sollicite le Conseil communal. Cette autorité compte d'habiles financiers, qui ont à cœur la bonne administration de la ville. Il est nécessaire de ne pas entraver leur tâche en leur dictant des conditions qui, si elles n'étaient pas réalisées, retarderaient considérablement la solution de la question de l'emprunt.

Quant aux contribuables, c'est le Conseil général qui les représente.

M. Bise, receveur général, ramène fort justement le débat à une question de procédure. Nous sommes, dit-il, dans la nécessité de contracter un emprunt; on l'a suffisamment démontré. Sont compétents, dans ces sortes d'affaires, le conseil communal, qui fait des propositions, et le conseil général, qui les accepte ou les repousse. Aujourd'hui, exceptionnellement, l'autorité communale ne peut aller de l'avant si le conseil général ne lui accorde pleins pouvoirs.

L'Assemblée des contribuables, qui n'a rien eu à voir dans de précédents emprunts, ni dans d'importantes entreprises d'utilité publique, n'a pas besoin d'être consultée aujourd'hui. La loi ne lui attribue aucune compétence en la matière.

M. Bise termine par un appel éloquent à la solidarité de tous les citoyens qui ont en vue le bien général; il rend hommage à l'habileté des gardiens des finances

"Henneberg-Soie"

— véritable seulement si elle est achetée directement de ma maison — en noir, en blanc et couleurs, à partir de fr. 1.15 jusqu'à fr. 30.— le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, Damas, etc.
Damas-Soie à partir de fr. 1.30 — fr. 25.—
Etouffes en Soie écru, par robe » » 16.80 — » 85.—
Foulard-Soie, imprimée » » 1.15 — » 5.80 le mètre
 H 1390 Z 1422
 Voilés de soie, Messalines, Crêpe Météore, Armure Sirène, Cristalline, Ottomane, Surah, Shantung en couleurs, Cachemire de tois
 Franco de port à domicile. Echantillons par retour du courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à Zurich.

OZONA
 Le paquet 40 cts.
Poudre à lessive moderne
 à base d'oxygène pour laver et blanchir le linge
 seuls fabricants VAN BAERLE, FRÈRES, Münchenstein
 Dépôt pour la vente en gros dans le canton de Fribourg
J. ANDRES, Fribourg.

LA SOCIÉTÉ ANONYME des Tuileries de la Suisse romande

à l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle vient d'ouvrir dans le canton de Fribourg, pour la vente en gros et en détail des produits de ses usines ainsi que pour la vente de tous matériaux tels que ciments portland, ciment prompt, chaux hydraulique, plâtre, tuyaux et briques en ciment, planelles, liteaux, lattés, etc., un

Commerce de matériaux de construction
 avec dépôt principal à :

FRIBOURG, dans les chantiers de M. E. Scheim
Avenue de la Tour Henri

Gérant : **M. Ch. STEINER**

et dépôts régionaux dans les gares et localités suivantes :

- | | |
|--------------------|------------------------------------|
| Bulle : | Dépôt : MM. Crotti, frères. |
| Romont et Ursy : | Mme veuve Baumgartner. |
| Villaz-St-Pierre : | M. Pierre Blanc. |
| Cottens : | Briqueterie mécanique de Lentigny. |
| Rosé : | Briqueterie de Rosé. |
| Guin : | Tuilerie de Fribourg, à Guin. |
| Domdidier : | M. Plancherel. |
| Courtepina : | |

Prière d'adresser les demandes de prix et les commandes à notre **dépôt principal** ou au bureau de **M. Paul Berger, Avenue de Pérolles, à Fribourg**, ainsi qu'aux dépôts sus-désignés. 2034-870

Marchandises des premières marques

PRIX DE CONCURRENCE

Magasin à louer

peuvent aussi servir de bureau, atelier, etc., avec ou sans logement de 2 à 5 chambres. 2044
S'adresser, rue Grimont, N° 6, au 2^e, Fribourg.

A remettre immédiatement, à Bulle, une bonne boulangerie-épicerie
S'adresser, sous H 2053 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg 2035

Standard Thé de Ceylan

Mélange anglais, très fin, avantageux.
 Paquets de gr. 60 125 250 500
 0.49 0.75 1.50 3.—
 se vend à Fribourg, dans les épiceries : 1168
G. Clément, Grand'Rue ; J. Miserez, Beauregard ; M^{me} Sieber, rue de Romont ; Vicario & C^o, rue de Lausanne.

A louer, dans la rue de Romont un logement

de 2 chambres et cuisine, cave et galetas, eau et électricité.
S'adresser à M. de Romont, 7. H 1831 F 1846

On trouvera, tous les samedis et jours de foire, près de la volière, un grand choix d'articles en email

à des prix défiant toute concurrence. 879-362

A REMETTRE

à proximité de la ville de Genève, au bord du lac, **café-restaurant**
 avec chambres, jardin et port. Etablissement de premier ordre très bien situé et sans concurrence.
S'adresser à M. Louis Bonnet, représentant, rue Jean-Charles, 8, Genève. 1936

Vos cheveux ne tomberont plus par la Pilocarpine du Dr Robert, lotion à base de Pilocarpine, 8 fr. 50, approuvée par la Société de Médecine de France. Contre pellicules, chute des cheveux et toutes affections. Consultez le tableau réclames d'attribution photographiques. Se trouve partout. Seul agent pour la Suisse : Jean Wofflet, Boulevard Helvétique, 22, Genève. 2883

Vin rouge de côtes

14 fr. l'h. Echant. gratis
F. AUDEMAR, Prop. 1268 Vevrier (Genève).

A LOUER

pour le 25 juillet, ou plus tôt si on le desire, à Beauregard, de beaux appartements de 2 pièces et cuisine, eau et gaz. A Pérolles, de beaux logements de 3 et 4 pièces, avec chambre de bains meublée, et tout le confort moderne.
S'adres. à M. Albin Cimma, fleuriblanche, à Pérolles.
A la même adresse, à louer de beaux et grands magasins pour n'importe quel commerce. H 412 F 526

A louer pour le 25 juillet un bel appartement

au 3^e étage, rue des Alpes, N° 40, balcon, vue sur les Alpes. S'y adresser. 1672

ÉTALAGES
 Métal Bronze et Nickelé
 Installation de vitrines pour toutes les branches chez
A. WISSLER BERNE
 Dessins et devis gratuits
 Gnomes et figures pour devantures en tous genres

A LOUER

pour le 25 juillet 1909 :
 1. A la rue de Romont, N° 26, appartement au 4^e de 3 chambres, cuisine, galetas, part à la buanderie, cave. Prix : 450 fr.
 2. A la rue de Lausanne, N° 48, appartement au 1^{er} de 3 chambres, cuisine, mansarde et cave. Prix : 625 fr.
S'adresser à Emile Schenker, rue de Romont, 26, les dimanches entre 10 heures et midi. 1942

MEUBLES DE BUREAU

Coiffeur fort usagé ; pupitre américain ; machine à écrire Smith Premier N° 4, très peu utilisée. — Armoire de bureau avec fermeture à rouleau ; pupitre pour travailler debout et assis ; presse à copier ; chaises de bureau sont à vendre à bas prix. — **Hirschenbühl, 7, Parterre à droite, Bern. 1706**

CHOCOLATS CROISIERS

GENÈVE-LAUSANNE

A louer pour la saison ou à l'année, une maison de campagne

meublée, située à 5 km. de Fribourg ; jardin d'agrément et d'ardin potager, bosquets, belle vue et bon air Altitude 722 m.
S'adresser à M. Henri de Week, banquier, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet, dans une très belle situation, au soleil, un appartement de 4 chambres et dépendances. Confort moderne.
S'adresser sous H 1745 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg 1777

Vins de Bordeaux

Représentants à la commission, installations élégantes, hôtels, etc., demandés par ancienne et honorable maison Portes romaines A. Rosenfeld et C^o, rue Jardin Public, 124, Bordeaux.

ON DEMANDE

une femme de ménage connaissant bien la cuisine pour service d'employés. La préférence sera donnée à une dame veuve. 2055
 Offres sous chiffres H 2071 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Avis aux chasseurs

A vendre, faute d'emploi, une bonne et belle chienne ayant cinq chasses, lanceuse et suivreuse, avec ses deux petits, très beaux (la paire), formant une bonne meute. On préfère le vendre tout ensemble.
S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 774 B. 2059

A louer à proximité de la ville de Fribourg, un logement

avec ou sans écuries.
S'adresser sous H 2081 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2088

Apprentie tailleur

est demandée tout de suite.
S'adresser sous H 2073 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra le 23 mai prochain, dès 2 heures de l'après-midi, au café-restaurant des Charmettes, avenue de Pérolles, environ 3000 bouteilles de vin bouché, 180 chopines, 200 bouteilles de champagne, et tout un mobilier comprenant chaises longues en velours blanc, un bureau américain, secrétaires canapés, fauteuils et 4 chaises, glaces, tables, étagère, console, chaises dorées et rondes, 1 table à 4 feuilles, guéridon, toilettes, divan, armoire à glace, lits, etc. 2061
Fribourg, le 6 mai 1909.

A LOUER

2-3 jolies chambres meublées avec véranda, bains, grand jardin, dans une situation ensoleillée et tranquille de Fribourg. Excellente pension pour dames ou bonnes familles. Prix modique.
S'adresser sous H 2084 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2087

Café-brasserie

On offre à vendre un bon café restaurant-brasserie, bien situé, jeu de quilles. Jardin. Prix : 60,000 fr.
S'adresser au notaire Pidoux, Payerne. 1947

ON DEMANDE

jeune volontaire robuste, de toute moralité, désireux se perfectionner dans la langue allemande, pour le magasin et la vente. Connaissance de la branche désirée n'est cependant pas absolument nécessaire. 2038
 Offres avec certificats et références sous 2-2557 Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne.

MESURAGE

de travaux de construction Examens de comptes de constructions, expertises, etc. Travail prompt et consciencieux. **H. Porta, ingénieur, avenue de Rome, 3, Fribourg.**

Ausmesser von Bauarbeiten

Prüfen von Baurechnungen, Expertisen, etc., prompt und gewissenhaft. **H. Porta, Ingenieur, avenue de Rome, 3, Fribourg. 1993**

Pension du Chalet

CHARMEY (Gruyère)
 Station climatique recommandée ; cuisine soignée, jardin ombragé. Prix réduit en mai et septembre.
 Tenancière : **M^{me} Vve Brunscholz-Remy. 2090**

1^{er} étage et petit magasin

est demandé dans localité catholique. Situation au midi et près d'une gare — Offres sous H 1434 F, à Haasenstein et Vogler, Porrentruy. 2064

Famille allemande, à Lucerne, demande une jeune volontaire

pour apprendre à fond la cuisine et le bon allemand. Entrée le 1^{er} juin. H 2006 Lz 2063
 Offres à **M^{me} Ackermann, Maibofstrasse, 1, Lucerne.**

ON DEMANDE

une très bonne cuisinière 25-35 ans, qui soit capable de tenir une maison très soignée (22 maîtres), et une femme de chambre connaissant à fond le service complet. Gros gages.
 Offres sous chiffres 0 2247 X, à l'agence Haasenstein et Vogler, Genève. 2065

Un instituteur de la Suisse allemande désire passer ses vacances dans bonne famille catholique, comme précepteur, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Entrée éventuellement tout de suite, jusqu'à fin septembre.
Adresser les offres à M. G. Fetz, Place Notre-Dame, 129, Fribourg. H 2050 F 2033

A VENDRE

un bâtiment de construction moderne, avec le dernier confort, situé dans un des plus beaux quartiers de la ville de Fribourg.
 Il est garanti à l'acheteur un rapport de 5 % net, avec une marge de 4 à 500 francs par an pour entretien, s'il n'a lieu.
S'adresser sous H 1931 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

A LOUER

avenue de Pérolles, au N° 8 : 1-2 arcades. Entrée à volonté.
 Au N° 10, 3^e étage. 2 appartements de 5 pièces, plus une chambre de bonne, 1 chambre de bain et dépendances. Entrée : 25 juillet 1909.
 Au N° 12 1 sous-sol donnant sur la route neuve, pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt.
S'adresser à M. J. Remy, notaire, à Fribourg.

Voulez-vous la santé ?

Buyez le "Cathartes Cre pi",
 Concessionnaires et vendeurs **Vuagnon & Pillod LAUSANNE**

DENTISTE

D^r Max BULLET
 médecin-dentiste de l'Université de Philadelphie reçoit tous les jours, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h., dimanche excepté.
2, Rue de Romont FRIBOURG

A VENDRE

sur la route de la Glâne, commune de Villars, à 15 minutes de Fribourg, une jolie propriété construite à neuf avec une pose de terrain attement, 2 logements, grange, écurie, remises, jardin électrique. Favorables conditions.
 Adresser les offres sous H 7609 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 877

Cailler
 CHOCOLAT AU LAIT
 ALIMENT COMPLET

VENTE

Lundi 10 mai prochain, dès 10 heures précises du matin, au chantier du soussigné près de la gare de Châtel-St-Denis, il sera exposé en vente, en mises publiques, un matériel d'entrepreneur, consistant : en outillages divers, tels que pelles, pioches, brouettes, forge, matériel roulant, à bras, et quantité d'articles trop longs à détailler.
 Pour visiter s'adresser à **M. V. Genoud, notaire, à Châtel. Châtel-St-Denis, le 29 avril 1909. H 2025 F 2011**
 L'exposant : **Felli Gay.**

MOTOCYCLETTES

F. N., à 1 cylindre, 2 vitesses, par train balladeur, transmission à cardan. H 2051 F 2043
Motoscoches à 1 et 2 cylindres : la reine des motocyclettes. MOTOCYCLETTES
 Atelier de confiance le plus ancien du canton.
 Se recommande,
G. STUCKY, Criblet I.

Attention Cyclistes Attention

Pour ne pas regretter votre argent, achetez une bicyclette **LION-PEUGEOT**
 Il est incontestable que la bicyclette Peugeot est inabordable puisque quantité de cyclistes utilisent encore journellement la même machine depuis 12 et 15 ans. Elle est encore imbattable parce que chaque année le Tour de France aussi bien que toutes les grandes randonnées sportives de 100 à 3000 km. sont gagnés sur bicyclette **LION-PEUGEOT**.
 Adressez-vous à l'agence des cycles Peugeot.

chez Jos. Gremaud, mécanicien

A BULLE
 Maison de premier ordre, fondée en 1807. La mieux installée et spécialement outillée pour répondre aux exigences modernes. Force motrice. Charge d'accumulateurs. Grand garage. Huile et Essence Stock des pneumatiques **MICHELIN** et **CONTINENTAL** pour Cycles, Moto-cycles et Automobiles.
 Représentant des Cycles **ADLER** et **CONDOR**, de la **Motoscoche** et **Motocyclettes F. N.** à deux vitesses.
 Méiez-vous de la camelote et achetez toujours le meilleur, c'est ce qui revient le moins cher. 2048-877

BREVET SUISSE 42388

21 novembre 1907
Appareil de sûreté pour moteurs à gaz
 Le propriétaire est disposé à céder, à accorder licences ou à exploiter en société. 2057
 Offres sous H 2080 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg.

AVIS

Le soussigné a l'avantage d'informer l'honorable public de la ville de Fribourg et des environs qu'il a repris des ce jour
l'Hôtel du Chasseur
 RUE DE LAUSANNE
 nouvellement restauré.
 Par un service prompt et soigné, il s'efforcera de mériter la confiance du public qu'il sollicite.
 Restauration à toute heure. H 2070 F 2054
J. KASER.

FABRIQUE D'HORLOGERIE INNOVATION
 5 ANS DE GARANTIE
 8 JOURS D'ESSAI
 10 MOIS DE CRÉDIT 15 cts. PAR JOUR
40 Fr. à 45 Fr.
COMPTANT TERME
 Maison de confiance fondée en 1903
 H 12000 C 713
 Vente directe du fabricant aux particuliers
 Les minutes perdues n'est jamais rattrapées, beaucoup ont passé à côté du meilleur pour ce peu de temps n'est employé, il est donc absolument nécessaire aujourd'hui d'avoir l'heure exacte, car une bonne montre coûte cher. Si vous adressez directement votre montre, nous vous offrons les avantages d'achat et de garantie 5 ans. 2 Savoyes 5 francs, vos non et adresse, indiquant votre profession ou qualité et par retour, sans frais, vous recevrez la montre dont reproduction ci-jointe, soit une Lépine, double courbe argent 0 980. Remontoir, 10 rubis, chapement acier, double glaçon et levées en rubis, réglage de précision, superbe décoration, enfin le dernier mot du perfectionnement. Après 8 jours, si vous n'êtes satisfait, veuillez nous aviser et nous prendrons remboursement de 4 fr., en date du 1^{er} de chaque mois suivant ou, si vous préférez, en comptant, en un seul mandat de 20 fr. (Écoutez de 5 francs au comptant) si vous n'êtes pas satisfait, retournez la montre et votre dépôt vous sera restitué par retour. — Essayez nos avantages du système Innovation !!!
 Demandez nos catalogues gratuits et franco.
A. WATTEL-JAQUET, Fabricateur Innovation, CHAUX-DE-FRONS, (Canton de Neuchâtel & Co.)
 Grand choix de Châsses de montres, Révélés.
 Indiquer le nom du journal. Agents honoraires et sérieux demandés

Vente d'immeubles

Lundi 10 mai prochain, à l'Hôtel de Ville de Châtel St Denis, à 2 h. de l'après midi, **Madame Felli-Gay**, au dit lieu, exposera en vente, en mises publiques, les immeubles qu'elle possède, rière dite commune, soit : En ville, bâtiment d'habitation, ayant magasin et 3 étages d'appartements, art. 135^o du cadastre, conviendrait pour commerces ou charcuteries.
 Au Marais, attenant à la gare, pré de 9 ares 70 mètres, conviendrait pour entrepôt ou industrie. Pour voir ces immeubles, s'adresser à **M. V. Genoud, notaire. H 2024 F 2010**
 L'exposante : **Felli-Gay.**

Léon JÄGER ameublements

rus du Tir, FRIBOURG
 On trouvera toujours en magasin différents modèles de lits garnis et non garnis, pour enfants.
 Beau choix de chambres à coucher et salles à manger, dans tous les styles. 1986

BANQUE DE FRIBOURG

WECK, EGGIS & C^{ie}
 fait toutes opérations de banque. Emet des obligations 4 1/2 % avec coupons semestriels. Carnets d'épargne : 4 %.

GRAND CHOIX de tondeuses à prix avantageux

Alph. MAYER
 149, rue du Tilleul FRIBOURG

Café de l'Hotel des Postes

Dis 8 h., samedi, dimanche, dès 4 h. et 8 h. et lundi, à 8 h.

GRANDS CONCERTS

OFFERTS PAR l'excellente troupe **BRUNEL**
 Productions convenables
 ENTRÉE LIBRE

Librairie F. ROUGE & C^o LAUSANNE

En souscription : **L'ART BARBARE**

dans l'ancien diocèse de Lausanne par M. Besson, Dr ès-lettres, associé correspondant étranger de la Société des Antiquaires de France.

L'ouvrage formera un volume grand in-4° (32, 5x25 cm.) avec 25 planches hors texte et nombreuses figures dans le texte, reproduisant plus de 200 objets grandeur naturelle.

PRIX DE SOUSCRIPTION : 12 FR.
 Prospectus illustré gratis et franco sur demande.

Dernières publications :

Flore de la Suisse de MM. Schinz et Keller ; édition française des prof. Wilczek et Schinz. Première partie. Flore d'excursion, 1 vol. in-18, cartonné, avec vocabulaire technique et figures.

Manuel de composition française

à l'usage des maîtres du degré intermédiaire des écoles primaires de la Suisse romande, par **G. Chaudet**, cart.

Cours d'Algèbre élémentaire, à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire de la Suisse romande, par **E. Maréchal**, cart. 4 fr. 2066